



Bonjour,  
En toute honnêteté, vous ne lui trouvez pas un petit air d'écoterroriste à ce lézard en treillis de camouflage ?  
Bonne lecture.

## A PROPOS DE LA DISSOLUTION DES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE

L'Association BEED (Bassin de l'Eyrieux Environnement Développement) tient à exprimer son inquiétude après de la dissolution des Soulèvements de la Terre, annoncée le 21 juin 2023 par le gouvernement, et ce malgré une assise juridique pour le moins discutable selon bien des spécialistes du droit et des libertés publiques.

Elle tient aussi à exprimer son espoir de voir le Conseil d'État donner raison aux Soulèvements de la Terre qui ont annoncé le dépôt d'un recours pour contester cette dissolution.

La criminalisation du mouvement écologiste est en route ; elle est ardemment souhaitée par certains syndicats agricoles qui, par ailleurs, jouissent d'une totale impunité (est-il besoin de rappeler le nombre de tonnes de fumier déposées dans les cours de préfecture, dans des locaux de France Nature Environnement, les milliers de pneus incendiés, les violences sur représentants de la force publique... ?).

« Ecoterrorisme » : ce terme est absurde et inacceptable, et c'est la première fois de son histoire que la France utilise les moyens de l'antiterrorisme contre des militants écologistes. Rappelons que la dissolution a été accompagnée d'arrestations et de gardes à vue.

Le gouvernement a-t-il suivi les exigences de ces organisations qui voient une partie de la société se soulever contre certaines pratiques et certains projets ? Dissoudre Les Soulèvements de la Terre c'est en tout cas s'en prendre à un mouvement qui attaque frontalement l'agriculture industrielle, la bétonisation des terres, les grands projets inutiles, la destruction des écosystèmes et de la biodiversité.

Un récent rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement affirme que le monde file vers « une catastrophe », cela du fait que les engagements des États ne sont « pitoyablement pas à la hauteur », pour reprendre les termes d'António Guterres, le directeur de l'ONU. Il n'est pas dit dans cette déclaration que la France ferait exception. Faut-il alors dissoudre l'ONU ? Faudrait-il placer Antonio Guterres en garde à vue dans le cadre d'une procédure pour « écoterrorisme » ?

**La France en particulier, le monde en général ont besoin des associations non-gouvernementales, libres de tout intérêt autre que l'avenir de toutes et de tous. Le gouvernement français s'honorerait en ayant plutôt le courage de les protéger : en effet en s'opposant à certains projets, elles apportent parfois une lucidité absente de débats, au cours desquels de fausses solutions à de vrais problèmes sont proposées.**



Le festival de l'écologie "La Belle Vie" se déroulera les samedi 26 Août et dimanche 27 Août 2023 à Saint-Michel-de-Chabrilanoux.  
BEED est invité à cette nouvelle édition et sera présent.  
Cette année, le festival est sur deux jours, nous avons besoin de vous, de votre présence comme de votre aide !  
[Tout le programme est ici](#)

Vous souhaitez renouveler votre adhésion à BEED, écrivez-nous sur papier libre ou téléchargez le [bulletin disponible ICI](#)



Copyright © 2023 BEED  
[contact@beed07.org](mailto:contact@beed07.org)

Adresse postale :  
BEED - Le Tissage - 07360 Les Ollières-sur-Eyrieux

Vous pouvez à tout moment [mettre à jour vos coordonnées](#) ou [vous désinscrire de cette liste](#)

